

Source journal el khabar du 14-01-2008

Par S. B/S. F/S. Y/ Traduit par F.L

Le ministre du Commerce, Hachemi Djâaboub, invité de Fatour Essabah

« Le plafonnement et le subventionnement des matières premières a coûté à l'Etat 2,6 milliards de dollars »



Le ministre du Commerce, Hachemi Djâaboub, invité de Fatour Essabah, a révélé de nouvelles mesures et dispositions complémentaires afin de subventionner les prix d'un certain nombre de produits essentiels comme l'huile, les tomates concentrées et les

légumes secs, indiquant : « contrairement au subventionnement et au plafonnement du lait, de la farine et de la semoule, le mécanisme qui concerne les autres produits essentiels implique de diminuer ou d'annuler la taxe sur la valeur ajoutée et les droits de douane afin de conserver des prix raisonnables pour le consommateur ».

Il a ajouté : « Les mesures de plafonnement spécifiques à l'huile, à la farine et à la semoule coûtent au Trésor 2,2 milliards de dollars, et vont coûter 2,6 milliards avec l'introduction des nouvelles mesures ». Le ministre du Commerce a expliqué que le problème est dû à l'augmentation des prix sur le marché international ; celui du blé est passé de 200 à 500 dollars/ tonne, alors que la farine a augmenté de 130 à 450 dollars/tonne, et le prix de l'huile a doublé de 700 à 1450 dollars.

Par ailleurs, le ministre du Commerce a révélé : « le dixième round de négociations relatives à l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce va être décisif, car l'Algérie a réduit au minimum les points de divergence avec les membres de l'organisation ». Le ministre a précisé : « L'Algérie compte signer, durant ce round, un accord bilatéral avec deux pays ».

Les revenus de l'Algérie ont atteint, en 2007, plus de 59,6 milliards de dollars

Le ministre du Commerce a annoncé que les importations de l'Algérie en 2007 ont augmenté de six milliards de dollars, en passant de 21,4 milliards de dollars en 2006 à 27,4 milliards de dollars l'année dernière, ce qui représente une croissance de 12 %. Par ailleurs, les exportations de l'Algérie pour la même année ont atteint 59,6 milliards de dollars en 2006, soit une augmentation de 10%.

Des usines pour le recyclage de déchets ferreux et non ferreux Par ailleurs, Hachemi Djaâboub a assuré que dans les deux prochaines années, deux grandes usines vont être créées en Algérie, pour le recyclage des déchets ferreux et non ferreux, ce qui pourrait aboutir à l'interdiction de l'exportation vers l'étranger. Dans le même contexte, Hachemi Djaâboub a déclaré : « Les exportations de déchets ferreux et non ferreux représentent encore 20 % du total des exportations, soit 200 millions de dollars par an ».

L'OMC exige le retour à l'importation des vieilles voitures

Djaâboub a révélé que son ministère pense à autoriser l'importation des vieilles voitures, tout en appliquant des mesures de contrôle strict sur ce type d'importations interdites à la mi-2005. L'invité d'El Khabar a indiqué : « J'ai réfléchi à une série de propositions avant d'élaborer l'autorisation de l'importation de voitures de deuxième main, car l'Organisation mondiale du commerce applique le principe de libre circulation des marchandises qui implique également les véhicules utilisés.

Les boulangers sont tenus de traiter avec les moulins qui respectent la loi

Le ministre du Commerce a indiqué que les boulangers sont tenus de traiter avec les moulins qui appliquent les prix fixés pour la farine, et ils doivent dénoncer ceux qui enfreignent la loi, assurant que le prix du pain n'a pas connu d'augmentation.

14-01-2008

Par S. B/S. F/S. Y/ Traduit par F.L